

LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE-INFERIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL
Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air — NANTES

BILAN & ESPOIRS

L'année qui s'est écoulée aura été, sans doute, l'une des plus cruelles et des plus troublées qu'ait vécues l'humanité depuis la fin de la grande guerre.

Déjà, l'an dernier, à pareille époque, la plupart des nations, grandes ou petites, fissaient sous le poids d'une crise sans précédent qui semblait porter en elle toute la malfeasance des fautes et des erreurs commises contre la morale durant un siècle. Notre pays cependant pouvait encore se croire épargné ; mais on n'échappe pas à de pareilles épidémies universelles et les derniers atteints risquent même de l'être le plus gravement.

Depuis l'an dernier, nous avons été frappés à notre tour et il n'est plus ici-bas une nation qui ne se demande, sans pouvoir répondre, de quoi sera fait demain. Et, sans vouloir nous laisser aller au défaitisme de l'esprit qui est le pire de tous, nous devons bien constater que, jamais, peut-être, depuis que nous avons la connaissance des choses, nous n'avons vu pareil désordre ni pareille incertitude dans toutes les manifestations de l'activité humaine.

Au point de vue économique, nous paraissions en proie à une formidable panique. Il semble que l'humanité tourne en rond comme ces troupeaux affolés que cerne un incendie et qui n'ont ni l'intelligence ni le courage de foncer droit, coûte que coûte, pour sortir du cercle qui se rétrécit sur eux. On a consulté en vain les augures : par une sorte d'étrange fatalité, leur avis se sont montrés erronés, leurs plans successifs se sont lamentablement effondrés, après quelques mois à peine d'application.

Et le chômage continue à exercer et à étendre ses ravages matériels et moraux dans les masses qui l'apprête aux pires aventures ; les balances commerciales et les balances des comptes sont faussées tour à tour ; la matière imposable s'enfuit devant les budgets astronomiques ; les monnaies ne savent plus où trouver une assise stable ; les échanges se heurtent et s'arrêtent devant des barrières douanières rendues insurmontables ; l'or fluit et refuse dangereusement dans certains pays, comme une cargaison désarrimée dans un navire battu par la tempête. Et, suprême ironie du destin, à moins que ce soit la punition de son orgueil, l'économie libérale, cette perfection du siècle dont on attendait le chef-d'œuvre et le secret de demain, rénante le troc, cette naïveté des premiers âges.

Au point de vue politique, il semble qu'une aberration pareille ramène la plupart des hommes d'Etat aux pires erreurs du passé. En vain la démocratie réclame-t-elle ses droits et donne-t-elle des preuves multiples de son aptitude à les exercer, avec compétence et mesure. On éloigne de plus en plus le peuple des questions et des solutions où il a voix au chapitre. Que ce soit par le système électoral, où la toute-puissance des comités tyrannise son vote ; que ce soit par l'organisation professionnelle, restée incomplète, où on lui concède bien le droit de s'unir, mais non celui de faire entendre son avis et de le faire prévaloir autrement que par la force ; que ce soit par l'organisation financière, qui ne lui laisse même pas la possibilité de savoir ce qu'on fait de son épargne ; que ce soit par l'organisation de la chose publique, que ne lui donne même pas le droit de parler quand on dispose du sang de ses fils.

Et que dire des relations internationales ? Que dire de ces conférences qui se réunissent, se suspendent, reprennent sans jamais aboutir ; de ces palabres qui ne se terminent point et où l'on se passe toute autre chose que le calumet de la paix ? Que dire de cette recherche vaine du chemin qui doit mener de Paris à Berlin ou de Berlin à Paris, qu'on fait passer tantôt par Washington, tantôt par Rome, tantôt par Genève et qui n'aboutit jamais au but ? Que dire de ces projets que chacun apporte aux Conférences internationales comme on apporte des mets différents dans un pique-nique dont on n'arrive jamais à faire un repas complet et commun, médiocre peut-être, mais rassasiant et réconfortant malgré tout ? Des intérêts, des égoïsmes, des ruses, des étroitesse, des amours-propres, tout ce qui divise, tout ce qui agite, tout ce qui prépare les conflits futurs, se donne là rendez-vous. Seules y manquent la justice et la charité, peut-être parce que ni Dieu, ni les peuples ne s'y trouvent réellement !

C'est sur un horizon de cette ampleur que Quadragesimo Anno

nous oblige et oblige l'économie en gésine à porter les yeux.

Sans doute éprouvons-nous quelque crainte et peut-être même quelque épouvante à nous heurter à de tels problèmes et à nous croire chargés d'y trouver les solutions. Mais quand on les regarde avec sérénité, combien ils apparaissent plus simples et plus faciles à résoudre et combien plus encore quand on les regarde avec patience.

Qui sait ? La solution, aussi grandiose qu'elle apparaisse, est peut-être contenue en germe dans quelque initiative que nous avons déjà prise ou dans les résolutions que nous fixerons ce soir ou demain.

Sans doute, si nous ne considérons que nos forces humaines, nous pourrions craindre de nous laisser aller au péché d'orgueil. Mais ne savons-nous pas, et notre histoire ne nous l'a-t-elle pas prouvé à maintes reprises, que nous avons avec nous, dans l'humilité de notre effort journalier, le maître de toutes les possibilités et de toutes les espérances ?

Sans nous attarder plus longtemps à regarder par-dessus le mur, continuons donc à retourner notre champ, efforçons-nous, par mille moyens, de mieux accomplir chaque jour notre tâche, afin qu'elle devienne demain génératrice de nouveaux labours et de nouveaux progrès. Ainsi, de jour en jour, d'étape en étape, d'effort en effort, nous irons, confiants et joyeux, jusqu'au Dieu voulra.

Jules ZIRNHELD.

(Extrait du rapport moral présenté au XIII^e Congrès national de la C. F. T. C.)

Le Président DOUMER

Le crime d'un illuminé a ravi à l'Etat Français celui qui, pendant un an à peine, fut son chef.

Le Président Doumer était un travailleur dans toute l'acception du terme.

Fils d'un cheminot d'Aurillac, il gravit à la force des poignets tous les échelons de la vie sociale pour arriver au sommet des honneurs.

C'était l'un de nos rares hommes politiques ayant un foyer, ayant élevé des enfants, ayant donné au pays l'exemple des vertus familiales. Quatre de ses fils étaient morts au service de la France.

A son tour, il tombe frappé à son poste, au service du Pays.

C'est un devoir pour tous les travailleurs de s'incliner devant la couche funèbre d'une si noble figure.

Albert THOMAS

(I.S.C.) Le mouvement syndical chrétien de tous les pays a été profondément ému par le décès du Directeur du Bureau International du Travail.

Aussi il a tenu à exprimer ses sentiments dans des télégrammes qu'il a adressés au Bureau International du Travail et à Mme Thomas.

De plus, le Secrétaire général de la C.I.S.C., M. Serrarens (Utrecht) a assisté aux obsèques de M. Albert Thomas, à Champigny. Il était accompagné de M. Timmermans (Utrecht), secrétaire de l'Internationale Chrétienne des Cheminots ; MM. G. Tessier (Paris) et Dr. E. Thiele (Strasbourg), secrétaires de l'Internationale des Employés Chrétiens, M. J. van Buggenhout (Bruxelles), de l'Internationale des Mineurs Chrétiens.

La couronne, par laquelle le mouvement a tenu à témoigner visiblement sa sympathie, portait l'inscription : « Au vaillant champion de la justice sociale, la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens ».

Albert Thomas ne fut pas un des nobles. Mais comme Directeur du Bureau International du Travail il fut un homme qui travailla avec énergie et constance pour la justice sociale. Il attachait une haute valeur à la collaboration des Syndicats chrétiens à l'œuvre de l'Organisation Internationale du Travail.

Sa mémoire restera en honneur dans les milieux des syndicats chrétiens.

Au travail pour notre Tombola

Par son titre seul : « Le désordre de l'Economie Internationale et la Pensée chrétienne », la Semaine Sociale de Lille marque l'intérêt capital de ses travaux et éveille l'attention du grand public.

A l'heure actuelle, la réalité se désordonne s'impose à tous les esprits, et parfois sous une forme personnelle, qui touche au tragique.

Insister sur les raisons qui ont motivé le choix de ce sujet semble donc superflu.

Mais si la crise présente aide à saisir l'importance des études qui seront faites à Lille, elle n'en constitue cependant pas l'unique objet.

Ce n'est point, en effet, d'aujourd'hui que date le désordre dont la crise économique nous révèle l'existence. Des causes lointaines l'ont préparé, qu'il s'agit de connaître si l'on veut aboutir à des conclusions sérieuses.

En remontant plus haut, peut-être découvrirait-on que tout le désordre passé et présent tient à ce que les dirigeants de l'activité économique, dans la plupart des pays, ont été pris au dépourvu, faute de doctrine ou à cause de faux principes, quand il devint nécessaire de fixer le fondement et le but d'un ordre économique international et de concevoir les moyens qui en assureraient le maintien.

De faux points de départ dérivent en effet toutes les illusions et tous les mécomptes dont nous souffrons aujourd'hui.

Sans prétendre détenir le secret des solutions définitives, les promoteurs des Semaines Sociales se sont crus autorisés à reprendre l'étude de ce grave problème, en recourant à leur méthode traditionnelle.

Dans un premier cycle, les cours étudièrent une double série de faits : ceux qui affaiblissent le désordre et qui pèsent d'un poids énorme dans la balance des rapports internationaux, et ceux qui révèlent un effort pour remédier, par l'entente, aux conséquences de ce désordre.

La nature et l'étendue actuelle du problème étant connues, les cours suivants remonteront jusqu'aux doctrines et aux systèmes qui se sont présentés ou qui se présentent comme apportant une notion complète de l'ordre économique international. On sera ainsi amené à porter un jugement sur la véritable valeur du libéralisme économique et du socialisme.

Dans un troisième cycle, les cours rappelleront les grandes lignes directrices que fournit, en ce domaine, la doctrine catholique, et mettront en relief la vertu sociale réformatrice et organisatrice des principes et des institutions marquées du sceau chrétien.

La session s'achèvera enfin par un essai de synthèse pratique situant, dans leur importance respectives, et leur rôle désirable, les divers facteurs de la vie économique internationale.

Le Chômage dans le monde

En France, les statistiques officielles accusent une nouvelle et dionution de chômage. Le nombre des chômeurs secourus par les fonds de chômage est passé de 232.013 le 30 avril à 276.125 le 7 mai. D'autre part, les Bureaux de bienfaisance secouraient 19.125 chômeurs.

En Grande-Bretagne, la situation s'est aggravée au mois d'avril. Le nombre des chômeurs enregistrés dans les bureaux de placement est passé de 2.567.332 le 21 mars à 2.652.881 le 25 avril. L'an dernier, le 27 avril 1931, il était de 2.520.113. C'est surtout dans les mines que le chômage a augmenté.

En Allemagne, l'amélioration saisonnière s'est poursuivie pendant la deuxième quinzaine d'avril. Le nombre total des chômeurs est passé de 5.934.000 le 15 avril à 5.737.000 le 30 avril. L'an dernier, fin avril, il était de 4.358.000.

En outre des chômeurs que le Reich ou les communes soutiennent de leurs deniers, d'autres charges pèsent lourdement sur le budget des assurances sociales de l'Empire.

Celui-ci, en effet, sert des rentes aux bénéficiaires suivants : 2.300.000 invalides, 41.000 vieillards, 681.000 veuves et 603.000 orphelins, alors qu'en 1931 il secourait seulement : 1 million d'invalides, 87.000 vieillards, 12.000 veuves et 60.000 orphelins.

La Semaine Sociale de Lille

Par son titre seul : « Le désordre de l'Economie Internationale et la Pensée chrétienne », la Semaine Sociale de Lille marque l'intérêt capital de ses travaux et éveille l'attention du grand public.

A l'heure actuelle, la réalité se désordonne s'impose à tous les esprits, et parfois sous une forme personnelle, qui touche au tragique.

Insister sur les raisons qui ont motivé le choix de ce sujet semble donc superflu.

Mais si la crise présente aide à saisir l'importance des études qui seront faites à Lille, elle n'en constitue cependant pas l'unique objet.

Ce n'est point, en effet, d'aujourd'hui que date le désordre dont la crise économique nous révèle l'existence. Des causes lointaines l'ont préparé, qu'il s'agit de connaître si l'on veut aboutir à des conclusions sérieuses.

En remontant plus haut, peut-être découvrirait-on que tout le désordre passé et présent tient à ce que les dirigeants de l'activité économique, dans la plupart des pays, ont été pris au dépourvu, faute de doctrine ou à cause de faux principes, quand il devint nécessaire de fixer le fondement et le but d'un ordre économique international et de concevoir les moyens qui en assureraient le maintien.

De faux points de départ dérivent en effet toutes les illusions et tous les mécomptes dont nous souffrons aujourd'hui.

Sans prétendre détenir le secret des solutions définitives, les promoteurs des Semaines Sociales se sont crus autorisés à reprendre l'étude de ce grave problème, en recourant à leur méthode traditionnelle.

Dans un premier cycle, les cours étudièrent une double série de faits : ceux qui affaiblissent le désordre et qui pèsent d'un poids énorme dans la balance des rapports internationaux, et ceux qui révèlent un effort pour remédier, par l'entente, aux conséquences de ce désordre.

La nature et l'étendue actuelle du problème étant connues, les cours suivants remonteront jusqu'aux doctrines et aux systèmes qui se sont présentés ou qui se présentent comme apportant une notion complète de l'ordre économique international. On sera ainsi amené à porter un jugement sur la véritable valeur du libéralisme économique et du socialisme.

Dans un troisième cycle, les cours rappelleront les grandes lignes directrices que fournit, en ce domaine, la doctrine catholique, et mettront en relief la vertu sociale réformatrice et organisatrice des principes et des institutions marquées du sceau chrétien.

La session s'achèvera enfin par un essai de synthèse pratique situant, dans leur importance respectives, et leur rôle désirable, les divers facteurs de la vie économique internationale.

Notre XIII^e Congrès Confédéral des 15 et 16 Mai

PREMIERE JOURNEE

Le XIII^e Congrès annuel de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens s'est ouvert, ce matin, au siège social, 5, rue Cadet, à Paris, en présence de 300 délégués.

Dans le rapport moral, M. Zirnheld, président, a évoqué la crise économique dont notre pays est atteint après tant d'autres. Il a montré que malgré les difficultés actuelles, les effectifs cotisants de la C.F.T.C. sont en notable croissance. Le rapport moral a fait ressortir l'activité déployée par les groupements confédérés sur tous les terrains professionnels et notamment pour l'application des lois sociales.

Le Congrès a prononcé l'admission de la Fédération Française des Syndicats professionnels de Marins, et des Unions départementales de la Sarthe et du Loir-et-Cher. A l'issue du déjeuner, M. Zirnheld a souligné la présence de MM. Bilger et Meck, syndicalistes chrétiens, qui viennent d'être élus respectivement députés du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Le Prix Brellaz, destiné à récompenser un propagandiste méritant, a été attribué à Mademoiselle Vion, de Lille. M. Zirnheld a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire du Grand, à M. A. Michelin, président du Syndicat des Journalistes Français et vice-président de la C.F.T.C., qui a été récemment honoré de cette distinction.

L'après-midi, sous la présidence de M. Thiele, le Congrès a entendu des rapports de M. P. Schmitt sur les « Services Coopératifs », de M. M. Danger sur « Le Crédit Mutuel », de M. Ch. Gravey, sur « Les Habitations à Bon Marché ».

DEUXIEME JOURNEE

La deuxième journée du XIII^e Congrès de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens a débuté par trois séances de Commissions respectivement consacrées aux Assurances Sociales, à l'Enseignement Technique, aux Commissions départementales du Travail.

Au cours de la séance de l'après-midi, présidée par M. G. Torcq (Lille), le Congrès reprit les travaux des Commissions pour préciser les résolutions qu'elles avaient émises. C'est ainsi qu'une série de vœux fut adoptée concernant la nécessité de donner aux syndicats les moyens de développer leurs services économiques. Une seconde série, consacrée à l'enseignement technique, fit ressortir les efforts déployés par les syndicats chrétiens dans ce domaine et souligna leur désir d'être équitablement représentés dans tous les organismes officiels de l'enseignement technique. Une troisième série marqua l'intérêt que les syndicats chrétiens prennent aux travaux des Commissions départementales du travail. Enfin, une quatrième précisa quels sont les perfectionnements administratifs que les syndicats chrétiens souhaitent voir apporter au régime des Assurances Sociales : à cet égard, le Congrès dénonce une fois de plus le caractère artificiel et excessif de la campagne menée depuis quelque temps contre la loi.

Le Congrès est clôturé après que M. Zirnheld, président de la C.F.T.C., eut édit les raisons d'espérer que le syndicalisme chrétien tire de sa doctrine, de ses méthodes, de sa discipline fraternelle.

VEUX DIVERS

Le XIII^e Congrès de la C.F.T.C. constate avec satisfaction les progrès accomplis par les syndicats chrétiens en vue d'adopter, soit directement, soit indirectement, à leurs services professionnels, des services économiques destinés à venir en aide aux travailleurs dans toutes les circonstances de leur vie individuelle ou familiale : services coopératifs, restaurant et villégiature à bon marché, caisses d'assurances, caisses de crédit mutuel, sociétés d'habitation à bon marché, etc.

Invite ses syndicats affiliés à intensifier leur action dans ce sens et à unir localement et régionalement leurs efforts, en vue de réaliser toutes les initiatives utiles avec le minimum de dépenses et le maximum de moyens.

Il appelle leur attention sur l'intérêt qu'il y a, lorsque lesdits services économiques ne sont pas placés sous le contrôle direct des organisations syndicales, à en surveiller cependant la marche.

Il donne mission au Bureau Confédéral de constituer une Commission économique chargée :

- 1° de documenter les syndicats affiliés sur les voies et moyens à employer pour réaliser tous services économiques, et de les guider dans le choix des initiatives à prendre ;
- 2° de tenir le Bureau Confédéral et le Comité National au courant du

Pour les Grévistes de Fougères

APPEL INSTANT A TOUS NOS SYNDICATS

Vous n'ignorez pas la détresse actuelle, la noire misère dans laquelle se trouvent plongées des milliers de familles travaillant dans la chaussure, à Fougères.

Rien que pour nos Syndicats chrétiens de l'endroit, c'est un somme de 60.000 francs par mois qu'il leur faut, depuis 16 semaines, pour subvenir à l'existence de 2.000 des leurs, à 1 fr. par jour, juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim.

Nos Camarades des Fougères nous sont chers à plus d'un titre, comme syndiqués chrétiens, et aussi comme proches voisins et même anciens membres de notre primitive Union Régionale de l'Ouest.

Nous ne laisserons pas leurs petits enfants pleurer, sans leur donner au moins un morceau de pain.

Nous vous invitons donc à faire parvenir de toute urgence, au Secrétaire de l'Union Régionale, 6, rue de Bel-Air, à Nantes, le montant des sommes que vous recueillerez sans tarder, au moyen de quêtes, de listes de souscription, de prélèvement sur la Caisse Syndicale, etc.

Utilisez notre C.C. postal à cet effet : N° 208-73, Nantes, Union Nantaise des Syndicats des Travailleurs Chrétiens.

Merci d'avance, de tout cœur.

Alfred MICHELIN Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand

Qui ne connaît Alfred Michelin ? Tous nos lecteurs n'ont-ils pas entendu parler et lu de multiples articles de celui qui a déjà consacré 25 ans au service de la presse catholique, et que, l'estime dans laquelle le tiennent ses confrères l'a fait choisir, l'an dernier, comme président du syndicat des Journalistes français.

Et tous ceux, parmi nous, qui ont eu le bonheur d'aller au siège de la C. F. T. C., à Paris, ont certainement vu Alfred Michelin, vice-président de la C. F. T. C., président avec sa bonne grâce habituelle quelque réunion de Congrès.

Aussi sommes-nous bien heureux d'apprendre que l'actuel directeur des services d'information religieuse de « La Croix » vient d'être fait Chevalier de Saint-Grégoire le Grand, preuve de l'estime dont il jouit jusqu'au-delà du Saint-Père.

Et nous adressons de tout cœur à notre camarade, au nom de tous les lecteurs de notre modeste « Messager » nos très vives et très cordiales félicitations.

OU PASSER NOS VACANCES ? ? ? ? ? A LA « MI-COTIERE » par OUDON (L.-I.)

On demande un homme de confiance Appointements : 500 fr.

Vous souriez en lisant ce titre ? Il n'y a pas de quoi pourtant. Un homme de confiance, à Nantes, pour 500 francs par mois !

Et c'est à nous, syndicats chrétiens qu'une grande maison est venue demander cela !

500 francs par mois ! Pour un père de famille ! Une place de confiance !

Il y en a qui savent exploiter la crise !

Nous avons pourtant envoyé quelqu'un, et dès le lendemain matin encore. Dame, nous recevons tant de demandes de travail ; nous ne pouvons pas ne pas tendre à quelqu'un qui va se noyer une planche de salut, si gracieuse soit-elle.

Eh bien !... La place était prise ! La grande maison avait auparavant frappé à d'autres portes, pour avoir plus de choix.

Et elle avait choisi, parmi les 15 AFFAMES qui s'étaient déjà présentés, celui qui lui inspirait le plus CONFIANCE, et auquel elle pourrait, à la fin du mois, d'un geste royal abandonner, pour lui permettre de nourrir toute sa famille, 500 FRANCS.

Et pourtant Pie XI a écrit « Quadragesimo anno » !

LOISELEUR.

PELERINS DE LOURDES N'ACHETEZ PAS LE DIMANCHE

Par respect pour le jour du Seigneur, Pour le bon renom du Pèlerinage, Par humanité pour le personnel des magasins, Pour donner le bon exemple et hâter la réalisation d'un juste progrès : N'ACHETEZ PAS LE DIMANCHE



— Comme vous avez l'air heureuse, la voisine ! — Dame, il y a de quoi, François, car, depuis que les enfants jont partie des Syndicats Chrétiens, c'est le bonheur qui est rentré dans la maison !

LA PREMIERE MAISON

GEORGES GANUGHAUD & FILS

LES PLUS GRANDS ASSORTIMENTS - LES MEILLEURES QUALITES

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix, NANTES Succursale : 5, rue Crébillon - Tél. 144.31

12° Que les catégories soient supérieures et que la cotisation soit fixée à 4 % des salaires avec plafond de 40 francs par mois ;

13° Que les frais de gestion des caisses soient relevés d'une façon importante ;

14° Que l'employeur soit obligé de verser la demi-cotisation en cas d'accident de travail de l'assuré ;

15° Que soit révisé et étendue la liste des maladies dites professionnelles qui, normalement, ne doivent pas être couvertes par les caisses d'Assurances Sociales ;

16° Que la C.F.T.C. et ses organisations affiliées obtiennent une représentation équitable au sein des Commissions officielles créées ou à créer conformément à la loi, et notamment au sein des Conseils d'Administration des Caisses départementales, des caisses de réassurance et des Commissions Départementales.

Le Congrès manifeste de nouveau sa réprobation à l'égard de la campagne menée par quelques politiciens et une certaine presse contre la loi sur les Assurances Sociales, durant la période qui a précédé les élections. Il déclare être fermement attaché à la loi sur les Assurances Sociales et à ses principes essentiels, particulièrement l'obligation et le précompte.

VOEUX CONCERNANT LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES DU TRAVAIL

Le Congrès, Considérant l'importance sans cesse croissante du rôle des Commissions Départementales du Travail, Émet le vœu :

1° Que les organisations confédérées concourent à susciter la création de Commissions dans les départements où il n'en existe pas encore et se préoccupent de leur représentation dans toutes les commissions existantes ;

2° Que la commission de Législation de la C.F.T.C. procède en temps utile à l'étude des questions à l'ordre du jour des commissions départementales et communales le plus tôt possible aux organisations confédérées le résultat de cette étude, avec toutes références utiles.

VOEUX CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Considérant l'effort actuellement poursuivi en vue d'organiser l'enseignement technique et les initiatives officielles qui se sont produites et qui ne manqueront pas de se produire sur ce terrain ;

Considérant l'importance du rôle que les syndicats chrétiens ont déjà joué et la place de plus en plus grande qu'ils doivent tenir à l'avenir dans ce domaine ;

Le Congrès décide : 1° Les syndicats chrétiens devront apporter un soin toujours plus vigilant à multiplier les réalisations sur le terrain de l'enseignement professionnel ;

2° Ils auront à établir, avec les organisations qui s'occupent également d'enseignement technique, une collaboration étroite qui sauvera tout au moins l'autonomie de chacune d'elles ;

3° Chaque syndicat devra se tenir pour obligé de communiquer à sa Fédération de métier ses programmes, ses méthodes, sa bibliographie ;

4° Chaque Fédération de métier mettra à la disposition des syndicats adhérents une documentation complète en vue de la formation des professeurs ainsi qu'une liste constamment mise à jour des ouvrages et publications à placer dans une bibliothèque technique.

Le Congrès émet enfin le vœu : Qu'une représentation équitable soit réservée au syndicalisme chrétien dans les organismes officiels : Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique, Commissions départementales et Commissions locales.

UN FAMEUX BOBARD !

La NEUTRALITÉ Gégétiste

Un grand meeting s'est tenu le 13 Mars, à la Bourse du Travail de Lille, pour un motif tout à fait désarmement !

Mais, comme par hasard, à côté de la Libre-Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme, figurait un parti politique, un seul, toujours le même : le parti socialiste.

Les adhérents de la C.G.T. font le lit du parti socialiste.

C'est clair. Ne pas le dire est tartuferie, Ne pas le croire est bêtise.

Le Cheminot du Nord.

L'abondance des matières nous a obligés à remettre à Juillet la suite du rapport de notre ami, M. Eugène MERLET, sur la Conscience Professionnelle

XIIe Session Confédérale 14, 15, 16, 17 Juillet 1932

La session se tiendra, les 14, 15, 16 et 17 juillet, au Château de Bierville, gare de Boissy-la-Rivière (S.-et-O.), à 7 kilomètres d'Etampes (ligne de Paris à Pithiviers). Logement. - Le logement des auditeurs sera assuré dans des locaux séparés pour les hommes et les dames, aux conditions forfaitaires suivantes, quel que soit le nombre de nuits : 10 francs au dortoir, 20 francs par lit dans les chambres.

Repas. - Petit déjeuner, 2 fr. 50 ; déjeuner, 8 fr. 50 ; dîner, 8 francs. La session commencera le 14 juillet au matin, les auditeurs devront être rendus à Paris le 13 juillet, pour prendre le train à Orsay à 18 h. 06.

Adhésions. - Il est vivement à souhaiter que, sinon chaque syndicat, du moins chaque localité soit représentée à cette session. Il est à noter, en effet, que les syndicats qui ont pu envoyer des délégués à la session confédérale ont réalisé, ces dernières années, des progrès remarquables.

S'adresser au syndicat respectif qui transmettra les demandes au secrétariat de l'Union Régionale.

PRINCIPES (D'APRES R. N. ET Q. A.)

1. Etat actuel de la vie économique et sociale. - Démoralisation et désorganisation profondes, Importance prépondérante du facteur économique. Répercussions sur l'état social et particulièrement sur les conditions de vie de la classe ouvrière.

2. Ce qu'il faut penser des solutions matérialistes : socialisme, communisme, libéralisme économique. - Tendances et manifestations actuelles de ces diverses doctrines ; leur impuissance à rétablir l'ordre social et à procurer le bonheur de l'homme dont elles méconnaissent la fin véritable.

3. La restauration de l'ordre social d'après la doctrine catholique. Ce qu'elle requiert principalement : a) Au point de vue économique : droit de propriété (légitimité, caractère individuel et social de la propriété, donc du capital).

4. Conception du salaire d'après Q. A. - Caractère individuel et social du travail. Salaire familial. Relèvement du prolétariat par accession à la propriété.

5. Restauration d'un principe directeur juste et efficace de la vie économique. - Remèdes aux funestes conséquences de la dictature économique et aux abus du capitalisme (rationalisation), organisation professionnelle par collaboration des corps professionnels. Réforme des institutions.

6. Au point de vue moral : Réforme des mœurs. Rationalisation chrétienne. Charité. Achèvement et couronnement de la Justice.

APPLICATIONS PRACTIQUES ET REALISATIONS DU SYNDICALISME CHRETIEN

7. L'action syndicale et les requêtes de l'ordre social chrétien. - En face de la puissance considérable du capitalisme, seul moyen de rétablir un certain équilibre en faveur de l'ouvrier. Action relative aux conditions de travail. Réformes à promouvoir. Méthodes et moyens.

8. L'organisation syndicale. - Point d'appui d'une action efficace. Nécessité. Constitution et fonctionnement de l'organisation syndicale chrétienne sur le plan national et international.

9. Les collaborations syndicales. - 1° Rapports avec les organisations syndicales patronales. Les conflits et leur solution. Conciliation. Arbitrage. Convention collective, commission mixte. Principe et réalisations. Organisation professionnelle.

2° Rapports avec les organismes officiels, les pouvoirs publics et les partis politiques. Représentations diverses. Ce qui existe. Ce qui est souhaitable. Interventions auprès du législateur.

10. Les collaborations syndicales. - 3° Rapports avec les autres mouvements ouvriers. Raisons d'être de ces rapports. Occasions. Règles et précautions. L'unité impossible.

4° Rapports avec l'Organisation Internationale du Travail. Nécessité. Constitution et fonctionnement de l'O.I.T. Attitude et participation du syndicalisme chrétien.

11. La formation du militant et du dirigeant syndical. - Connaissances requises par les divers degrés de l'organisation et de l'action syndicales. Où et comment les acquérir ?

12. La propagande. - Nécessité. Conditions de succès. Ses étapes. Ses auxiliaires.

13. Les services professionnels et économiques des syndicats. - Enseignement technique. Placement. Services coopératifs divers. Caisses de chômage. Assurances Sociales, etc.

Ecole Normale Ouvrière

SESSION INTENSIVE DE 1932

Lieu et dates. - La Session intensive de l'E.N.O., organisée par la C.F.T.C., aura lieu au Château de Bierville, commune de Boissy-la-Rivière (S.-et-O.), à 7 kilomètres d'Etampes (ligne de Paris à Pithiviers) du dimanche matin 3 juillet au Mercredi 13 Juillet au soir.

Frais de séjour. - Les frais de séjour sont fixés à 25 francs par jour et comprennent : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner, de même que le logement en chambre ou dortoir de deux ou trois lits.

Programme des travaux. - La Session intensive de l'E.N.O. comprend, cette année, 29 cours et 9 cercles d'études, répartis comme suit : 1re semaine. - Du dimanche matin 3 au Samedi 9 Juillet, au soir : Principes et histoire du Syndicalisme : 6 cours ; Science économique, production, etc. : 11 cours ; cercles d'études sur pratique syndicale : 6 cours.

2e semaine. - Du Lundi Matin 11 au Mercredi soir 13 Juillet : Philosophie et histoire sociale : 7 cours ; Législation Sociale : 5 cours ; cercles d'études sur pratique syndicale : 3 cours.

Notices. - Des notices contenant les indications utiles seront envoyées ultérieurement à toutes nos organisations.

Bourses. - La Commission de Formation de la C.F.T.C. examinera avec bienveillance les demandes de bourses qui lui seront soumises par les organisations confédérées, accompagnées des éléments d'information nécessaires concernant l'activité syndicale des Candidats et l'indication des cours ou cercles de formation qu'ils ont déjà suivis. Ces demandes devront être adressées au Secrétariat pour le 15 Juin, dernier délai.

Le Congrès de l'Internationale syndicale Chrétienne à Anvers

(I.S.C.) Les 22, 23 et 24 juin, la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens tiendra son cinquième Congrès à Anvers.

L'ordre du jour comprend entre autres une discussion sur la crise. M. le professeur Brater de l'Université de Cologne, ancien vice-président de l'Internationale, présentera un rapport sur « les problèmes économiques et politiques mondiaux de la crise » ; M. Nauta, Amsterdam, président de la Fédération Néerlandaise des Employés Chrétiens, trésorier de la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens d'Employés, rapportera sur « la politique sociale à l'époque de la rationalisation » ; M. Pauwels, Bruxelles, vice-président de la C.I.S.C., président de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique, sur « l'intervention de l'Etat et les mesures syndicales contre le chômage » ; M. Gaston Tessier, Paris, secrétaire de la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens, secrétaire-général de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, introduira une discussion sur « les conditions économiques et sociales dans les colonies et autres pays peu évalués ».

Le Congrès sera précédé d'une Conférence Internationale du Travail féminine, qui se tiendra le 21 juin et s'occupera de certains problèmes soulevés par le travail des femmes. Les conclusions de cette Conférence seront soumises au Congrès.

Clôture de notre Concours de Recrutement

Nous rappelons à l'attention de tous notre Concours de recrutement. Plus que quelques jours désormais et nous en connaîtrons les résultats, que nous espérons heureux pour les progrès du syndicalisme chrétien dans notre région.

Le concours est doté de six prix en nature de 20 à 100 francs. Pour y participer, chaque concurrent devra réunir au moins dix adhésions. Compteront les adhésions faites depuis le 22 juin 1931 jusqu'au 18 juin 1932. Le résultat sera proclamé le 19 juin.

Chaque concurrent devra remettre la liste de ses adhésions à son syndicat. Cette liste sera certifiée par le Président, qui la fera parvenir au secrétariat de l'U. R. avant le 19 juin.

La liste mentionnera le montant des cotisations perçues et le nombre de mois qu'elles représentent, en spécifiant les mois écoulés et les mois à venir.

Les nouveaux adhérents devront, ainsi que les concurrents,

ASSURÉS SOCIAUX

vous avez jusqu'au 1er Juillet pour changer de Caisse

Errata

Dans notre article du mois dernier, sur l'Assemblée générale de la Caisse Familiale de la Loire-Inférieure pour les Assurances Sociales s'est produite une fâcheuse erreur d'impression. Il faut lire :

DEPENSES

Prestations. Professions non agricoles. Aux assurés 952.830 X A leur femme 94.373 45 A leurs enfants 75.134 65

Soit un total de 1.122.338 10 Professions agricoles : Aux assurés 34.395 70 Le reste sans changement.

De même chacun aura de lui-même fait la rectification, en s'appuyant sur la navrante erreur du montant en pages, qui a placé deux décares dans la chronique des mariages.

LES MESSAGES DE NOTRE REGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de : Fernand Comte, fils de notre camarade Jules Comte, du Syndicat des Ardoisiers de Trélazé ; Joseph Chaniat, fils de notre camarade Adrien Chaniat, et petit-fils de notre camarade Salustiano Gonzales, du même Syndicat ; André Jouin, premier enfant de notre camarade Jouin, Conseiller du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire.

Nos félicitations aux heureux parents, et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous apprenons avec plaisir le mariage de : Mlle Yvonne Brard, du Syndicat des Dames Employées de Nantes, avec M. Robert Le Néchet, du Syndicat de l'Ameublement, de Nantes (7 juin) ; Mlle Germaine Juton, du même Syndicat, avec M. Jean Perral (11 juin) ; M. Alfred Gallais, frère de Mlle Gallais, présidente du Syndicat de la Nouveauté de Nantes, avec Mlle Marie Ebbalard.

Nos bien vives félicitations, et nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de : Mme Fulgence Bouillard, femme de notre camarade Bouillard, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire ; Mme Joseph Chapron, femme de notre camarade du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire.

A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

MEAGULPEA!

Vous parlez des ouvriers incroyants qui demandent à l'Eglise ce qu'elle a fait pour les prolétaires ? Sur qui retombe en grande partie la responsabilité d'une pareille question, sinon sur les catholiques coupables de n'avoir pas reçu et fait briller au loin la lumière que l'Eglise leur a mise dans les mains.

MEAGULPEA!

Chanoine P. Tiberghien.

NOTRE KERMESSSE

Le samedi 2 et le dimanche 3 juillet nous présentons aux syndicats et aux amis des syndicats une variété de comptoirs et d'attractions qui ne sauront manquer de leur plaire.

Que tous réservent leurs achats pour ces deux jours. Ils seront enchantés, et sauront se souvenir, pour l'année prochaine qu'à la Kermesse des Syndicats, 6, rue de Bel-Air, on passe de joyeux instants tout en y trouvant son profit et en faisant le bien.

Donc, tous au siège les 2 et 3 juillet prochain.

Que toutes les syndiquées pensent à préparer des lots, et que celles qui sont libres d'ici là de samedi après-midi viennent aider à tout préparer pour la Kermesse.

PROMENADE DE CLÔTURE DES CERCELES D'ETUDES

La promenade annuelle de clôture des Cercles d'Etudes est fixée au dimanche matin 12 juin. Des convocations individuelles précéderont l'heure et le but de la promenade.

SYNDICAT DE L'AIGUILLE

SECTION DE L'HABILLEMENT

Le 13 Mars 1932, le Conseil Syndical de la Section de l'Habillement fut convoqué pour la réorganisation de son Bureau : de nouvelles élections étaient nécessaires.

Mlle Morandeau venait de donner sa démission son grand âge ne lui permettant plus de se consacrer avec assez d'activité à la direction du Syndicat. Elle reste cependant membre du Conseil, et elle a été nommée à l'unanimité Présidente d'Honneur. Sa sagesse, son savoir-faire, son expérience seront encore très utiles au Syndicat.

Mlle Morandeau a dirigé le Syndicat pendant dix-huit ans avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti ; aussi le Conseil Syndical s'est fait l'interprète de tous les membres du Syndicat pour lui exprimer sa plus sincère reconnaissance.

Ont été nommées : Présidente : Mlle Redon, 1, rue Cassini ; Vice-Présidente : Mlle Valton ; Secrétaire : Mlle Avrilhaud.

Le Bureau de la Section est actuellement au complet et est ainsi composé : Présidente : Mlle Redon, 1, rue Cassini ; Vice-Présidentes : Mlles Coindet et Valton ; Trésorière : Mlle Rousseau ; Secrétaire : Mlle Avrilhaud ; Secrétaire-adjointe : Mlle Coulon ; Secrétaire-archiviste : Mlle Simon.

Le 17 Avril, la Section de l'Habillement, réunie salle Léon XIII, a été mise au courant de ces changements, et a été heureuse de ratifier ces nouvelles nominations.

Il n'est pas inutile de faire connaître par la voix du « Messenger Syndical » les avantages que les ouvrières peuvent retirer du Syndicat de l'Aiguille et les conditions d'admission. Il se recrute parmi toutes les ouvrières de la Couture, qu'elles travaillent dans les petits ateliers, à domicile, ou dans les grands ateliers.

N'oublions pas que le Syndicat de l'Aiguille a 39 années d'existence et qu'il a été le premier syndicat chrétien existant à Nantes ; il n'est donc pas né d'hier.

Grâce à sa modique cotisation, et aussi à des concours généreux, qui ne lui ont jamais manqué, le Syndicat trouve le moyen de subvenir à tous les frais que nécessite la vie syndicale : déplacement, cotisations régionales et centrale, frais de correspondance, publicité, etc. ; cela ne l'empêche pas de venir en aide à toutes les syndiquées qui se trouvent momentanément dans le besoin, et de leur permettre d'attendre le retour à la santé.

De plus, une caisse de secours mutual fonctionne au Syndicat de l'Aiguille pour ses membres qui le veulent bien ; cette caisse, munie de toutes les approbations officielles, alimentée par les cotisations de 15 francs par an et par le revenu de la vente de charité qui se fait en hiver, procure aux mutualistes, les avantages suivants : 1° Prime de naissance de 60 fr. ; 2° Allocation par jour de maladie de 3 francs ; 3° Indemnité en cas de décès de 40 francs.

Le Syndicat s'occupe activement du placement de ses adhérentes, et dans ces temps de crise, il a su trouver du travail pour toutes ; cela prouve l'estime dont il jouit auprès des employeurs Nantais.

Nous espérons bien que son recrutement continuera à se faire régulièrement et sans bruit. Tous ses membres y travaillent activement.

La Secrétaire.

SYNDICAT DE LA NOUVEAUTE

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL

L'adhésion à la Caisse de Chômage devient obligatoire

La Présidente, assistée de M. Beilleveire, Secrétaire de l'Union Régionale, ouvre la séance.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Beilleveire prend la parole pour expliquer la nouvelle clause que l'on propose à l'Assemblée d'ajouter aux Statuts du Syndicat. L'Assemblée l'adopte à l'unanimité.

Cette clause devient l'article 20, et est ainsi libellée : Article 20. - Tout membre du Syndicat est tenu d'adhérer à la Caisse de Chômage créée par le Syndicat, le 15 Février 1932.

Toutes nos syndiquées, étant donné la période critique par laquelle nous passons, sauront apprécier l'esprit de prévoyance qui a dicté cette mesure à leur syndicat.

Parlant ensuite de certains bruits de baisse de salaire, il nous donne toutes explications nécessaires sur l'attitude à tenir en pareilles circonstances, et il insiste tout particulièrement sur la nécessité de rester unies.

M. Beilleveire expose ensuite ce qu'est une convention collective : un accord signé entre patrons et ouvriers pour régler toutes les conditions de travail. Il en existe déjà à Paris et dans plusieurs autres villes. Il pense que l'on pourra étudier cette question pour Nantes également pour le plus grand profit de tous, ouvrières et employeurs.

La Présidente remercie M. Beilleveire de son dévouement et du précieux concours qu'il nous apporte en toutes circonstances.

Après quelques échanges de vues sur diverses questions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

INTERSYNDICALE

NOTRE PROMENADE

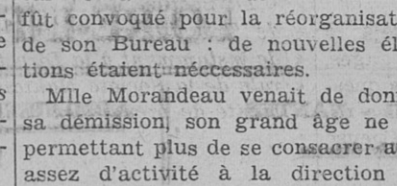
Nous avons déjà annoncé, dans le dernier numéro du Messenger, la promenade intersyndicale qui aura lieu le 31 Juillet.

Voici quelques précisions et avis, à suivre rigoureusement : La promenade aura lieu le dimanche 31 juillet. Le départ aura lieu à 7 heures précises, de la place du Commerce. Il est recommandé aux syndiqués d'assister à la messe avant de partir.

Le 1er arrêt aura lieu à Préfaires « via Pornic », où nous resterons jusqu'à 13 h. 30 et où aura lieu le départ pour Tharon.

OPTIQUE de PARIS

6e PHARMACIE de PARIS place NANTES



Prix imbattable Lunettes Pince-Nez Qualité-Precision Exécution des Ordonnances Réparations et Transformations

rement sur la nécessité de recruter le plus d'adhérentes possible, pour que nous soyons de plus en plus fortes.

M. Beilleveire expose ensuite ce qu'est une convention collective : un accord signé entre patrons et ouvriers pour régler toutes les conditions de travail. Il en existe déjà à Paris et dans plusieurs autres villes. Il pense que l'on pourra étudier cette question pour Nantes également pour le plus grand profit de tous, ouvrières et employeurs.

La Présidente remercie M. Beilleveire de son dévouement et du précieux concours qu'il nous apporte en toutes circonstances.

Après quelques échanges de vues sur diverses questions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LA CHAÎNE LAINE

FAITES TOUS VOS ACHATS A

TÉL. 123.28

NANTES

R. C. 553

SAINT-NAZAIRE

R. C. 553

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES
RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES
BONNETERIE-CHEMISERIE
LINGERIE-CHAPELLERIE

Que chacun le dise autour de lui, et nous fasse du recrutement, pour nous permettre de venir en aide à une catégorie de travailleurs fort digne d'intérêt.

Bien des questions sont déjà à l'étude : repos, congés payés, gages, Assurances Sociales, etc. toutes questions qui pour beaucoup, une fois réglées, apporteraient une sérieuse amélioration de situation.

Au point de vue social, la formation de notre syndicat aura les plus heureuses répercussions, tant pour les employeurs que pour nos camarades, et notamment au point de vue du recrutement.

A l'ouvrage, et, dès le premier appel, tous présents !

M. L.

**SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES CHEMINOTS
GROUPE P. O. ET ETAT**

VISITONS LA MI-COTIERE

La visite de la Mi-Cotière aura lieu le dimanche 12 juin, et rendez-vous est donné à la gare d'Orléans à 13 heures, pour le départ sur Oudon.

Nous quitterons Oudon soit par le train de 19 h. 19, soit par celui de 19 h. 57.

Tous les adhérents des groupes P. O. et Etat, ainsi que leurs familles, sont invités à cette sortie qui leur fera connaître la charmante propriété de notre Union Nantaise.

SECTION S. N. E.

Etant donné la situation critique du personnel de la Société Nantaise d'Electricité, les agents de cette Société dissimulés jusqu'ici dans nos différents syndicats, se sont constitués en section spéciale le 27 mai dernier, et ont formé leur bureau.

Le lendemain, la lettre suivante était adressée à la Direction générale :

Monsieur le Directeur général,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la section S. N. E. de nos syndicats, dans sa réunion générale du 27 mai, après avoir examiné la situation qui est faite actuellement au personnel de la Société Nantaise d'Electricité, a émis le vœu suivant :

« Considérant le fait que de nombreux agents temporaires ont déjà été débauchés, et que des menaces de même nature pèsent également sur des agents stagiaires, mais même sur des agents titulaires sous prétexte de suppression d'emploi par suite de manque de travail ;

« Considérant que le travail est toujours aussi intense et ne saurait que passer des mains des agents de la S.N.E. dans celles d'agents d'autres entreprises voisines ;

« Considérant d'autre part l'extrême difficulté, sinon l'impossibilité absolue, pour un travailleur perdant actuellement sa situation de retrouver du travail ;

« Considérant enfin la fidélité remarquable témoignée à la Société

par son personnel, et la confiance qu'il avait jusqu'ici dans le contrat qu'on lui avait présenté et qu'il avait loyalement signé ;

« La Section S.N.E. des Syndicats de Travailleurs Chrétiens demandant instamment à la Direction générale de la Société Nantaise d'Electricité de prendre en considération les intérêts de son personnel, en lui conservant son travail, et, conséquemment d'arrêter désormais toute compression de main-d'œuvre. »

Nous espérons, Monsieur le Directeur général, en vertu de l'esprit de justice que nous vous connaissons, et de celui de loyale collaboration que vous nous connaissez, que vous voudrez bien prendre ce vœu en considération, et donner des ordres en conséquence.

Dans cet espoir, etc...

**SYNDICAT
DE LA METALLURGIE**

Notre syndicat, au cours de ses dernières réunions générales, après une sérieuse étude du Bordereau de salaires actuel, avait décidé de soumettre au syndicat patronal quelques améliorations à apporter au Contrat Collectif, ainsi qu'une demande d'introduction au sein de la Commission mixte.

Désireux de mettre au courant de nos démarches nos camarades métallurgistes, nous publions la correspondance échangée.

Le 12 mai nous envoyâmes donc la lettre suivante au Président du Syndicat patronal :

Monsieur le Président,

Le Contrat collectif de la Métallurgie, signé en 1930 et renouvelé en 1931, doit expirer courant mai. Le Syndicat Ouvrier Chrétien de Nantes, bien que ne faisant pas encore partie de la Commission mixte qui élève le bordereau de salaire, a jugé qu'il était de son devoir de vous soumettre certaines améliorations à apporter au nouveau contrat collectif.

Considérant d'une part que dans la Métallurgie le salaire fixe est beaucoup plus bas que dans d'autres corporations, et d'autre part que la bonification de 30 % que le Syndicat patronal s'est engagé à verser à l'ouvrier occasionne souvent des contestations entre les 2 parties, le Syndicat Chrétien insiste pour que cette bonification obligatoire soit incorporée dans le salaire d'affûtage, ainsi que cela se pratique à St-Nazaire depuis plusieurs années déjà.

D'un autre côté, les fluctuations du coût de la vie étant toujours possibles, nous insistons tout particulièrement pour que la prime consolidée de vie chère, nous reste acquise.

Nous vous prions également de bien vouloir apporter toute votre sollicitude aux ouvriers chefs de familles nombreuses, en envisageant l'augmentation des allocations familiales.

Enfin, pour nous permettre de vous exposer plus explicitement notre point de vue, qui est celui d'un grand nombre de travailleurs, notre syndicat ayant atteint à l'heure actuelle des effectifs sérieux, nous vous prions de bien vouloir nous admettre au sein

de la Commission mixte qui doit se réunir pour le renouvellement du bordereau.

Le Syndicat Chrétien de la Métallurgie, répondant à la lutte de classe, toujours néfaste au marché du travail, et animé d'un esprit de collaboration étroite entre le Capital et le Travail, souhaite que vous preniez ses desiderata en considération.

Dans l'attente... etc...

Et le 25 mai, nous recevâmes du Syndicat patronal la réponse que voici :

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 12 courant, et, en réponse, vous informons, qu'il ne nous est pas possible de prendre en considération les demandes relatives aux améliorations du Contrat de Travail qui y sont formulées.

En raison des circonstances économiques, nous ne pouvons en effet effectuer le renouvellement du Bordereau qu'avec une diminution des taxes actuelles.

Pour ce qui concerne l'admission de votre syndicat au sein de la Commission mixte, vous savez qu'il ne nous appartient pas de prendre une décision à cet égard.

Veuillez... etc...

Deux points très nets se détachent de la réponse patronale : 1° une baisse de salaires, se basant sur les taxes d'affûtage actuelles ; 2° le refus ou plutôt l'indifférence de voir notre groupement s'engager au sein de la Commission mixte.

Sur le 1er point, nous attendrions avant de prendre une position définitive, que nous connaissions officiellement l'importance de cette baisse de salaires. Nous le répétons ici encore, les améliorations demandées ne présentent pas une augmentation du salaire fixe. Même en ce qui concerne les allocations familiales, l'amélioration que nous demandons ne nécessiterait nullement une augmentation des charges patronales, car la Caisse de compensation, nous le savons parfaitement, pourrait très bien, avec les recettes actuelles, donner des allocations plus fortes, et cela pourrait aussi très bien être obtenu si les entreprises adhérentes s'entendaient pour réclamer le bénéfice de cette mesure en faveur de leur personnel. Nous ne cessons de répéter, en effet, que les allocations familiales doivent être plus importantes si l'on veut que la famille ouvrière puisse vivre dignement.

Sur le 2e point, nous sommes forcés de dire que la réponse nous a surpris. Certes il existe par chez nous une coutume déjà ancienne, à savoir que seule la C. G. T. traite avec le Syndicat patronal. Mais à situations nouvelles, méthodes nouvelles. Les patrons savent bien le reconnaître dans l'organisation matérielle de l'usine. Il serait donc équitable qu'ils agissent de même en ce qui concerne l'organisation corporative, et qu'ils tiennent une autre attitude, vis-à-vis de syndicats régulièrement constitués, et qui ont légalement le droit de prendre part aux travaux des Commissions mixtes.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question.

par la chorale paroissiale, vintrent relever l'éclat de cette cérémonie.

La réunion qui suivit, présidée par le tout dévoué Villeneuve, et à laquelle s'étaient excusés Lolléart et Radin, fut pleine d'intérêt, la note très gaie ajoutée à ses conseils voire même à ses décisions, laisse toujours le plus agréable souvenir de ces réunions, que je puis bien qualifier de familiales, tant il est facile pour chacun d'exprimer ses désirs ou de discuter fraternellement sur une question.

Ce fut donc avec cet entrain que la séance commença.

Après les remerciements d'usage, Villeneuve pria Bodard, président des Employés, de donner le compte-rendu du récent Congrès de l'Union Régionale des Syndicats, qui eut lieu les 2 et 3 avril.

Mlle Guérin, présidente de la Section de l'Habillement, voulut bien également nous donner un rapport sur le travail accompli au cours de l'année 1931 par les syndicats féminins de la région de Saint-Nazaire.

C'est alors qu'un vœu fut émis : La fête du travail, dans l'avenir sera une véritable manifestation dans ce milieu même de travailleurs qui, depuis déjà bon nombre d'années, n'a pas voulu la laisser passer inaperçue. La nouvelle fut accueillie avec enthousiasme, la perspective d'une journée de joie et de gaieté, que c'est bon parfois au milieu des soucis !

Une question très délicate cependant, mais combien utile fut abordée, la trésorerie. Dans les moments difficiles que nous traversons, il est nécessaire que chacun comprenne son devoir. Si nous voulons que les caisses de chômage fonctionnent en faveur des déserteurs, de ceux qui sont privés de leur salaire, alimentons-les en payant régulièrement nos cotisations. La question trésorerie reste toujours un gros souci pour nos dirigeants. Comprendons-le et aidons dans la mesure de nos moyens.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser mes meilleures remerciements à tous ceux qui se sont associés à cette occasion à nos groupements locaux.

C'est bien à eux que revient le plus cordial merci ; nous leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine.

Vous serez aussi de nos frères, jeunes gens de la J.O.C. Combien votre présence nous a été agréable. Nous comptons beaucoup sur vous, votre jeunesse et votre ardeur nous font entrevoir des jours meilleurs. Laissez-nous cette espérance et qu'elle se réalise rapidement.

E. F. de Méan.

**SYNDICAT
DE LA METALLURGIE**

Congrès fédéral et confédéral se sont tenus les 14, 15 et 16 Mai, à Paris, au siège de notre C.F.T.C.

Parmi les problèmes qui retiennent plus particulièrement l'attention des congressistes, en raison de leur acuité, citons ceux relatifs au chômage et aux assurances sociales.

Je m'en voudrais de vous donner ici un résumé de toutes les discussions auxquelles il m'a été permis d'assister ; qu'il vous suffise pour l'instant de vous reporter aux vœux émis à l'issue de ces congrès et publiés en première page de ce journal.

Des explications complémentaires vous seront données au cours des réunions générales qui se tiendront aux dates et lieux désignés ci-dessous.

Toutefois, je tiens dès maintenant, et pour que vous y réfléchissiez, à vous montrer l'effort fait par notre caisse fédérale de chômage en faveur de nos camarades chômeurs.

L'exemple de Saint-Nazaire suffirait, et il en dit long.

Allocations versées pendant le premier trimestre : 880 francs ; Cotisations-chômage pour la même période : 260 francs.

Pour le mois d'avril les allocations ont été de 1.200 francs et ce chiffre sera certainement dépassé par celui du mois de mai.

Ces chiffres se passent de commentaires. Cependant, si nous voulons que notre caisse continue à vivre, il faut que tous nos camarades comprennent leur devoir. Et ce devoir, nous l'avons dit et redit maintes et maintes fois, tient dans le paiement des cotisations avant la fin de chaque trimestre.

Nous invitons donc nos camarades négligents à se mettre en règle dans la première quinzaine de Juin. Ce délai passé, nous nous présenterons au domicile de chaque retardataire, comme cela se pratique dans certaines villes, et nous mettrons chacun en face de ses responsabilités.

Nos camarades ne nous en voudrons pas d'avoir pris une telle décision.

tion, nous espérons au contraire qu'ils auront à cœur de nous éviter une si pénible démarche.

Voici les lieux et dates de nos réunions générales.

La aussi nous comptons sur la présence de tous. Chômage et assurances sociales sont des questions que tous les travailleurs se doivent d'approfondir s'ils veulent en connaître les remèdes, à la lumière d'explications.

Dimanche 12 Juin, à 9 heures, St-Malo. — Dimanche 12 Juin, à 11 h., Trignac. — Dimanche 19 Juin, à 9 heures, Saint-Nazaire. — Dimanche 26 Juin, à 9 heures, Saint-Joachim. — Dimanche 19 Juin, à 9 heures, Méan.

Permanence, 25, place Marceau, les Mardi, Jeudi et Vendredi, de 5 à 7 heures ; le Dimanche de 9 à 11 h.

SYNDICAT DES EMPLOYES

**REUNION DU CONSEIL
DU 13 MAI 1932**

Présidence de M. Bodard, assisté des Trésorier et Secrétaire. Présence de 10 Conseillers Syndicaux.

A l'ordre du jour : organisation de la permanence du dimanche ; acceptations de 8 adhérents nouveaux. Exposé de la situation financière ; rapport du trésorier pour le paiement des cotisations en retard.

A ce sujet, les Camarades sont invités à faire preuve de bonne volonté. Ils peuvent payer leurs cotisations tous les jours, de 8 à 9, de 17 à 18 h. 30, et tous les dimanches, à la permanence, de 9 h. 30 à 11 h. 30. Qu'ils n'attendent pas que le Trésorier aille visiter chacun en particulier à domicile : c'est chose impossible car lui aussi a de nombreuses occupations et des devoirs de famille.

On accepterait avec plaisir une bonne volonté pour venir en aide au Syndicat Ouvrier en ce qui concerne les écritures, qui se multiplient pour celui-ci.

Fort heureusement pour l'instant, le chômage n'a pas atteint les Employés. Mais, en vue de prévoir le choc et de parer à toute éventualité, on envisage la création rapide d'une Caisse de Chômage sur le modèle des Ouvriers.

Le Camarade Guillaume sera chargé d'établir la liaison avec les Joicistes.

En vue d'intéresser le plus possible les bonnes volontés à notre action syndicale, il a été installé un panneau-vitrine dans les locaux de la permanence. Le « Messenger Syndical » y sera affiché à demeure en vue de la propagande.

Le Secrétaire : E. L.

**Reflexions
d'un Congressiste**

Une date : 3 avril 1932.

Un fait : le Congrès de l'Union régionale des Syndicats de Travailleurs chrétiens de l'Ouest.

Qu'il était donc réconfortant de voir avec quel enthousiasme les syndicats chrétiens de toute l'Union Régionale avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite de se réunir à Saint-Nazaire afin de faire le point, et, tels les marins, en tirer les conclusions qui s'imposent : diriger avec maîtrise notre frêle esquif contre vents et marées, sortir victorieux de la lutte, réconfortés par les résultats acquis et encouragés, pleins d'ardeur, plus décidés que jamais pour mener à bien la tâche qui nous reste à accomplir.

Sous la paternelle présidence des autorités ecclésiastiques et de l'ami Pérès, secrétaire adjoint de la C. F. T. C., l'Union Régionale, par la voix de son président et de son secrétaire général, nous a relaté dans tous ses détails ce qu'avait été la vie syndicale de nos organisations de l'Ouest.

Chaque syndicat a exposé les initiatives prises et les résultats qu'il a obtenus. Tous, vous avez eu les approbations et les félicitations qui vous revenaient de droit pour la magnifique tâche que vous avez remplie ; aussi n'y reviendrai-je pas.

Ce que je voudrais, c'est non vous flatter, mais au contraire vous encourager, vous inciter à poursuivre votre action, vous qui êtes dans la bonne voie ! Ah ! je sais bien, il est difficile aujourd'hui d'entraîner. Il faut être courageux pour s'affirmer, non seulement en paroles, mais aussi par des actes, vrai chrétien.

J. BODARD.

A NANTES
La Grande Spécialité de BONNETERIE
chez **FRED**
4, Rue du Calvaire

VILLEGIATURES
PENSION DE FAMILLE
au bord de la Mer
25 fr. par jour, pension complète
Cuisine soignée, toute au beurre
Prix spéciaux pour familles
S'adresser à M. CHESNEAU
Les Coquelicots, Pénestin
(Morbihan)

ANGERS

UNION DEPARTEMENTALE

REUNION DU 17 AVRIL 1932
Le dimanche 17 avril, en la salle du siège de l'Union Départementale, 10, rue du Vollier, eut lieu la première réunion de l'Union Départementale. Tous les membres du bureau d'Angers et de Trélazé étaient présents ; ceux de Saumur, de Cholet, du Longonez étaient excusés.

Après lecture du compte-rendu de la réunion constitutive, le Président rappelle le but de l'Union Départementale : il s'agit d'établir un contact entre tous les syndicats du Maine-et-Loire en vue d'une action concertée.

Pour faire connaître et apprécier nos syndicats, il faut s'occuper de la propagande. Cette propagande doit se faire avec méthode. Elle peut se faire de plusieurs manières, individuellement et dans des réunions, par la Presse, par des tracts, des affiches. Elle demande que nous soyons documentés sur la situation de l'industrie dans notre département. Pour cela, un questionnaire sera incessamment adressé à chaque groupement rattaché à notre Union. Ce questionnaire devra être retourné dans la première quinzaine de juin à la Secrétaire de l'Union Départementale, 2, rue Pasteur.

Chaque groupement est invité à faire paraître dans la presse locale des articles qui aideront au développement du syndicalisme chrétien. Nous soumettons ici quelques titres qui nous semblent opportuns. « Réalisations obtenues par les syndicats chrétiens. Les syndicats chrétiens et les lois sociales. Les syndicats chrétiens et les Assurances Sociales. Le travail que les syndicats aidés des Catholiques sociaux ont entrepris pour améliorer les lois et les rendre applicables avec le maximum de bienfaits ».

La cotisation de 0 fr. 25 qui a été décidée par membre syndiqué, au cours de la réunion constitutive, sera versée au Trésorier de l'U.D., M. Heron, à la fin du deuxième trimestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 3/4.

LA SECRETAIRE.

**SYNDICAT
DES DAMES-EMPLOYES
DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE**
2, rue Pasteur, Angers

LA NOUVELLE CONVENTION
Le jeudi 19 mai, à 8 h. 30, avait lieu à la Chambre de Commerce une réunion entre le syndicat patronal et les syndicats d'Employés. Le but était la révision de la convention portant réglementation de la journée de huit heures dans le Commerce de détail autre que l'Alimentation.

Nos syndicats chrétiens avaient, il y a six mois, dénoncé la convention en vigueur, afin d'obtenir de nouvelles conditions, et en particulier la semaine anglaise, le lundi matin.

La convention qui vient d'être signée ne nous donne pas complète satisfaction, puisque nous avons dû abandonner la semaine anglaise, mais les employés auront maintenant deux heures pour déjeuner au lieu d'une heure et demie et les heures de dérogations ne seront plus de 82 au lieu de 150.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUILLET 1932
AU SIEGE SOCIAL 6, RUE DE BEL-AIR, NANTES
GRANDE FETE ANNUELLE
ORGANISEE
PAR LES SYNDICATS PROFESSIONNELS FEMININS
AVEC LE CONCOURS DE
L'UNION NANTAISE DES TRAVAILLEURS CHRETIENS

NOMBREUSES ATTRACTIONS
LOTERIES NOUVELLES (GROS SUGES)

PARTIE CONCERT
De 14 heures à 18 heures
avec le concours d'Artistes Nantais bien connus

Comptoirs variés - Pêche à la Ligne - Jeu des Ficelles - Tir, etc.

ENTREE GRATUITE : SAMEDI 2 JUILLET, de 14 H. à 19 H.
DIMANCHE 3 JUILLET, de 9 h. à 19 H.

Amenez vos familles, vos amis, que tous les syndiqués apportent aide et concours à cette fête dont le but est de procurer aux Syndicats Féminins des ressources leur permettant de prendre un essor plus grand et d'assurer leurs divers Services pour le plus grand bien de toutes les travailleuses.

L'Exposition des travaux des Elèves des Cours pratiques se fera le même jour. Les nombreux amis des Syndicats pourront se rendre compte du bon travail qui se fait à ces Cours.

SAINT-NAZAIRE

UNION LOCALE

LA FETE DU TRAVAIL

N'a-t-elle pas été admirablement choisie cette fête de l'Ascension pour commémorer le travail.

Si elle n'a pas eu l'éclat de certaines manifestations, notre journée de travail a été comme chaque année dignement fêtée.

La paroisse de Saint-Joseph de Méan avait été choisie pour cette manifestation. Les adhérents des syndicats des environs s'y étaient donné rendez-vous.

Ce fut une imposante cérémonie, cette messe célébrée pour les membres vivants et défunts de nos groupements féminins et masculins, où le Révérend Père Vincent Tessier, au cours de son allocution toute circonstanciée, a retracé le rôle de l'Eglise dans le monde du travail ; la charité exercée grâce à ses conseils depuis des siècles pour lutter contre l'esclavage et protéger les travailleurs.

La continuation de cette charité chrétienne par la fondation des syndicats chrétiens qu'il faut encourager et aider ; c'est sur le syndicalisme chrétien que repose le respect des droits du travailleur et la restauration de l'ordre social.

Des chants, brillamment exécutés

ASSUJETTIS AUX ASSURANCES SOCIALES
FAITES CHOIX DE LA CAISSE FAMILIALE
Agréée et sous le contrôle de l'Etat

La CAISSE FAMILIALE DE LA LOIRE-INFERIEURE, 6, rue de Bel-Air, à Nantes, a déjà remboursé à ses assurés, du 1^{er} Juillet 1930 au 31 Mars 1932, en prestations et indemnités de salaires :

Un Million Cinq Cent Cinquante Mille Francs

Pour les risques Vieillesse et Invalidité, les assurés de la CAISSE FAMILIALE sont garantis par la CAISSE AUTONOME DE CAPITALISATION DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE L'OUEST, à Angers.

ACHETEZ CHEZ LE SPECIALISTE !
CORSETS DE TOILETTE — SOUTIEN-GORGE — GAINES EN CAOUTCHOUC
CEINTURES MEDICALES — BANDAGES HERNIAIRES — BAS A VARICES
ORTHOPEDIE GENERALE

Etablissements JEAN DESCHAMPS
FABRICANT-SPECIALISTE A NANTES
Place Edouard-Normand — 2, Rue de la Bastille
Recommandé par le Corps Médical
Maison de Confiance — Fondée en 1878 — Téléph. 136-13 - 130-14

ÉCOLE PIGIER
6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142-14

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)
Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ELEVÉS
342 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1928
400 environ pour chacune des années 1929 et 1930

TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

SECRETARIAT COMMERCIAL
COUPE, COUTURE ET MODE

ASSUJETTIS AUX ASSURANCES SOCIALES
FAITES CHOIX DE LA CAISSE FAMILIALE
Agréée et sous le contrôle de l'Etat

La CAISSE FAMILIALE DE LA LOIRE-INFERIEURE, 6, rue de Bel-Air, à Nantes, a déjà remboursé à ses assurés, du 1^{er} Juillet 1930 au 31 Mars 1932, en prestations et indemnités de salaires :

Un Million Cinq Cent Cinquante Mille Francs

Pour les risques Vieillesse et Invalidité, les assurés de la CAISSE FAMILIALE sont garantis par la CAISSE AUTONOME DE CAPITALISATION DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE L'OUEST, à Angers.

ACHETEZ CHEZ LE SPECIALISTE !
CORSETS DE TOILETTE — SOUTIEN-GORGE — GAINES EN CAOUTCHOUC
CEINTURES MEDICALES — BANDAGES HERNIAIRES — BAS A VARICES
ORTHOPEDIE GENERALE

Etablissements JEAN DESCHAMPS
FABRICANT-SPECIALISTE A NANTES
Place Edouard-Normand — 2, Rue de la Bastille
Recommandé par le Corps Médical
Maison de Confiance — Fondée en 1878 — Téléph. 136-13 - 130-14

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE
Maison **RENAUD**
76, rue St-Clément - NANTES

Chauffage central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A FAÇON
A. MIRANDE
1, boulevard Gabriel-Lauriol
NANTES

PAPIERS PEINTS - DECORATION
LETTRES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix modérés
Conditions spéciales aux Membres des Syndicats Chrétiens

Entreprise Générale
de Menuiserie

Ancienne Maison **JAHIER**
COURRAUD ET C^o, S^o
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles. Conditions spéciales aux Syndiqués

ORNEMENTS D'ÉGLISE
Spécialité de Linge de Messe
Broderies Or et Soie sur tous Tissus
Aubes Dessins - Prix modérés
M^{me} D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

MACHINES A COUDRE
ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE RÉPARATION pour toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succurs^{es} : ANGERS, ST-NAZAIRE

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES

CLINIQUE DENTAIRE
2, PLACE DU COMMERCE - NANTES
CONSULTATIONS GRATUITES
8 h. à 11 h. tous les matins.
6 h. à 9 h. du soir, Mardi et Vendredi.
EXTRACTIONS 10 fr.
insensibilisées 30 fr.
EXTRACTIONS 5 fr.
non-insensibilisées 100 fr.
DENTS OR
REPARATIONS A PARTIR DE 20 FRANCS
Prix spéciaux pour appareils sans palais
Facilités de paiements — On soigne les Assurés Sociaux

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
— Téléphone : 125.13 —
Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR
Service des Messageries de l'Ouest
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49
Service de voyageurs et marchandise sur la Loire
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de
CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goutez le Modana (Chocolat à croquer)
Dépôt à Nantes : **A. POUDAT & C^o**
4, rue Mercœur Tél. 146.90

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi du 19 décembre 1907
BONS D'ÉPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES
— Téléphone 127.78 —

ÉLECTRICITÉ
LUMIÈRE FORCE SONNERIES
TELEPHONES T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle.
Maison fondée en 1895
Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'État
10, rue Cacault - NANTES
Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Polliciers - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en émail - Gravure chimique
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc...

RIPOCHE & C^o
2, rue Pierre-Landais - NANTES
— Téléphone 113.33 —
Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

Cette réunion a fourni aux délégués des syndicats chrétiens l'occasion de répondre aux attaques formulées contre eux dans le Réveil des Travailleurs, organe des syndicats cégétistes et de faire comprendre à ces messieurs que notre attitude était loyale, quoiqu'ils en aient dit.
Elle a eu de plus pour résultat les améliorations résumées plus haut.
L'occasion a été bonne aussi pour présenter au syndicat patronal quelques-unes de nos idées sur la famille et l'organisation chrétienne de la profession.

MAISONS DE REPOS ET DE VACANCES
J'ai nu apporté l'avant-goût des belles journées d'été et nous invite à penser à nos vacances.
« Bon Accueil » à Denée, à 15 kilomètres d'Angers, vous ouvrira ses portes et vous accordera son hospitalité à partir de juillet, jusqu'à fin septembre.
Aux amies de la campagne, « Bon Accueil » dispense le soleil, l'air pur et le repos.
A celles que la vue d'un beau site séduit, « Bon Accueil » offre un panorama splendide sur la vallée qu'il surplombe.
Aux âmes avides de se recueillir quelques instants, « Bon Accueil » sert quelques jours de retraite.
Nous comptons vous accueillir ombreuses en notre maison hospitalière ; vous y trouverez des amies, les sœurs pour vous aider à passer vos vacances agréables.

Pellevoisin, lieu de pèlerinage bien connu de nos amies syndiquées, receva, comme les années passées, les jeunes filles, de juillet à septembre.
Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer de l'Ouvrière, 2, rue Pasteur, Angers.

JYNDICAT DES OUVRIERES DU TEXTILE
2, rue Pasteur
JOURNÉE DE PROPAGANDE
Vous êtes invitée à assister à la journée de propagande syndicale organisée par les Ouvrières de l'Industrie de la ville d'Angers, le dimanche 12 juin.
Programme :
8 heures : Messe basse à la Chapelle Saint-Michel, 25, rue Savary.
9 h. 30 : Séance d'études au Foyer de l'Ouvrière, 2, rue Pasteur, sous la Présidence de Mlle Gateblé, membre du Bureau Confédéral de Paris.
11 h. 3/4 : Déjeuner en commun.
1 h. 3/4 : Visite de la ville pour les déléguées.
16 heures : Séance de clôture : patronage N.-D. des Anges, 31, rue Boreau. — Conférence par M. Pérés, Secrétaire général adjoint de la C.F.T.C. — Séance récréative, organisée par les Syndicats angevins, avec le concours de la J.O.C.F.

Le petit déjeuner et le déjeuner pourront être pris au « Foyer de l'Ouvrière », 2, rue Pasteur, où les inscriptions devront être envoyées avant le 8 juin. Prix : 1 fr. 50 et 4 fr. 50.

SAUMUR
SYNDICAT PROFESSIONNEL des Employés et Ouvriers civils de l'Ecole Militaire et d'application de la Cavalerie et du Train
ELECTION DU 14 MAI 1932
Les fonctionnaires et employés civils des Etablissements militaires et services relevant de la Défense Nationale (Guerre), ont été appelés à désigner, par élections, leurs délégués à la Commission de Réforme instituée par l'article 20 de la loi du 14 avril 1924.
Quatre candidats présentés par le Syndicat (C.F.T.C.), de l'Ecole ; ont été élus au 1er tour par 46 voix sur 51 votants.
Comme délégués titulaires : MM. Pateau et Subilleau, employés de bureau ;
Comme délégués suppléants : MM. Delhumeau, Agent subalterne ; Bidault, Employé de bureau principal.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 1932
Le Lundi 25 Avril 1932, à 8 h. 30, en son siège social, 6, rue Lecocq, à Saumur, le Syndicat de la Métallurgie s'est réuni, pour la première fois, en Assemblée générale, sous la présidence du dévoué M. Bidault, Président de l'Union des Syndicats Chrétiens de Saumur, et du Syndicat de l'Ecole de Cavalerie.
En ouvrant la séance, le Président remercie les syndiqués présents, et, ensuite, présente les excuses de M. Gaston Véger, Président du Syndicat de la Métallurgie, actuellement malade et en repos à la Mi-Cotière,

et lui souhaite un prompt rétablissement.
M. Bidault fait connaître aux syndiqués ce qu'est la C.F.T.C. en général : organisation légale (lois de 1884 et de 1920), pour la défense des intérêts professionnels, sociaux et économiques de ses membres ; son enseignement ; conscience professionnelle, dignité du travail, probité, ses revendications ; juste salaire, journée de huit heures, allocations familiales, assurances sociales ; sa force : 746 Syndicats ; ses Fédérations ; ses Unions Régionales ; réunion des Syndicats de mêmes régions
M. Bidault nous fait remarquer la grande différence qu'il y a entre la C.G.T. et la C.G.T.U., d'une part, et la C.F.T.C., de l'autre ; les uns, partisans de la lutte des classes et non respectueux des idées religieuses, et les autres respectueux de ces idées et partisans de la collaboration des classes, c'est-à-dire de la collaboration avec les syndicats patronaux dans des commissions mixtes chargées de régler tous conflits, de fixer les prix et les conditions de travail, etc., etc...

Ensuite M. Bidault nous dit quelques mots du Congrès de St-Nazaire, où Pérés, Secrétaire de la Fédération de la Métallurgie, était venu apporter ses bonnes directives. Il nous parle de l'Union Régionale de Nantes, l'Union dont nous dépendons et que dirige avec tant de dévouement Lucas, Président, Beillevaire, Secrétaire, et Bachelier, Propagandiste.
Puis, un syndiqué demande si tous les ouvriers des maisons de bijouterie religieuse ne pourraient pas avoir huit jours de vacances payés (dans certaines maisons tous les employés et quelques ouvriers seulement ont des congés payés, pourquoi pas tous les ouvriers ?). M. Bidault assure les ouvriers de la bijouterie que cette demande sera faite au Syndicat patronal.

M. Bidault nous met en garde contre les diminutions de salaires. Nous ne pourrions accepter de diminutions que lorsque le prix de la vie aura baissé.
Ensuite, ont lieu les nominations d'un vice-président et d'un trésorier. M. Guillon accepte d'être vice-président, et M. Vigneron d'être trésorier. Ce nouveau trésorier se met immédiatement en fonctions et reçoit les cotisations des syndiqués.
Chacun s'en retourne content et fera son possible pour amener un nouveau camarade le mois prochain.

LA JUSTICE SOCIALE D'AUJOURD'HUI EST LA CHARITÉ D'HIER, COMME LA CHARITÉ D'AUJOURD'HUI DEVIENDRA LA JUSTICE DE DEMAIN.

St-HILAIRE-St-FLORENT
SYNDICAT des Ouvriers et Employés des Vins Mousseux
REUNION DU 18 AVRIL 1932
En ouvrant la séance, notre Président nous présente M. Bidault, le sympathique Président de l'Union Locale des Syndicats de Saumur et Environs qui a bien voulu venir assister à notre Réunion.
Ensuite, en un court rapport, j nous donne l'exposé de l'action exercée par notre Syndicat depuis le mois de novembre dernier. Le Secrétaire donne lecture du compte-rendu de la précédente Réunion, puis la parole est à M. Bidault qui, dans une très intéressante causerie nous montre tout le travail accompli par notre Union Régionale.
Il nous parle également des Allocations Familiales et de l'attitude de la C.G.T. vis à vis des A.F.F.
Pourquoi la C.G.T. est-elle hostile aux Allocations Familiales ? 1° Parce que c'est l'œuvre du Patronat ; 2° Parce que la C.G.T. est l'ennemie de la Famille !
M. Bidault nous entretient ensuite des résultats obtenus par l'Union Saumuroise, relativement à l'application de la loi de huit heures pour les Employés des magasins de détail à Saumur.
Pour terminer, nous dit-il, nous devons tous nous grouper, tâche d'augmenter le plus possible nos effectifs, afin d'améliorer les conditions de travail, tant matérielles que morales, de tous nos frères.
Notre Président remercie vivement M. Bidault qui a si bien su nous intéresser, puis il nous informe qu'un fonds de chômage a été créé à Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Nous sommes très heureux d'apprendre que notre dévoué Président, M. Chereau, a été nommé Correspondant de l'Office Départemental de Placement, tandis que nos camarades syndiqués Alfred Page, et Auguste Roy font partie de la Commission du Fonds de Chômage.
Ceci prouve une fois de plus que notre Syndicat exerçant une certaine influence, on est obligé de compter avec lui !
Le Président nous donne ensuite la liste de tous les Commerçants de la ville de Saumur (une trentaine environ) chez lesquels nous avons réussi à obtenir des escomptes.
Et la séance est levée.

St-LAURENT-s-SEVRE
SYNDICAT DU TEXTILE
CONFERENCE DE PROPAGANDE
Le Lundi 21 Mai, sous la présidence de Beillevaire, Secrétaire général des Syndicats Chrétiens de l'Ouest, une conférence de propagande syndicaliste a été donnée à St-Laurent par notre ami Claude Bachelier.
Notre ami Bachelier, que nous désirions connaître depuis longtemps, nous a été présenté par Beillevaire, et les auditeurs virent nombreux, ont été heureux d'entendre sa parole chaude et vibrante.
Le conférencier nous démontra les bienfaits du syndicalisme, faisant un appel à tous les travailleurs, leur disant la nécessité, à l'époque actuelle, de faire partie des syndicats chrétiens, nécessité reconnue de façon si éloquente par les Souverains Pontifes dans leurs Encycliques. Il nous montra les prétentions injustifiées du capitalisme et du socialisme, les abus du libéralisme économique, lequel a longtemps appliqué et applique souvent encore ce principe qu'il faut que le travailleur fournisse le plus de travail possible avec le plus petit gain. Ce n'est pas là, certes, la charité chrétienne dont parlent les directives pontificales.
Le juste salaire ! Tout d'abord on doit payer à l'ouvrier un salaire lui permettant de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantissent à l'ouvrier et à l'ouvrière un salaire répondant à ces conditions.
La tâche est difficile. Nous devons pour notre part être consciencieux dans notre travail, et comprendre l'en accomplissement notre tâche, nous collaborons utilement et honorablement au bien commun.
Nous nous avouons fait notre profit de ces vérités, et c'est un merci sincère que nous envoyons à notre ami Bachelier, qui nous a parlé avec tout son cœur.
Merci aussi à Beillevaire qui, en terminant la séance, nous toucha quelques mots de la loi sur les allocations familiales obligatoires.

Les camarades de St-Laurent-sur-Sevre se font également un devoir d'adresser tous leurs remerciements aux amis du Longeron, qui ont bien voulu, le Samedi 21 Mai, envoyer une bonne délégation à la conférence. Ils les prient de croire qu'ils ont été doucement émus d'apprendre qu'on allait encore réduire leurs heures de travail. Ils leur adressent toute leur sympathie et forment des vœux pour que le travail reprenne bien vite dans leurs ateliers.
Si la situation semble s'améliorer dans le rayon Choletais, une usine cependant a dû fermer ses portes pour cause de surproduction. A St-Laurent rien n'est changé encore ; pour l'instant, les choses restent ce qu'elles ont été depuis longtemps, peu brillantes, hélas ! La faute n'en est pas aux ouvriers, d'autant plus ne le remède est là à portée de la main. Quand donc se décidera-t-on à le saisir ?

POITIERS
SYNDICATS FEMININS
CERCLE D'ÉTUDES
Ce sont des applaudissements bien mérités, qui ont exprimé à Mlle Suzanne Morlot tout le plaisir que nous aurons eu à sa conférence.
Vraiment, Mademoiselle, pour une cune et très nouvelle syndiquée, vous nous avez agréablement surprises !
Le juste salaire, sujet de la cause, a été traité d'une façon claire et fort intelligemment.
1° Le salaire étant l'unique moyen de subsister à l'existence de la plupart des familles de Travailleurs, la définition du juste salaire, sera, l'après les précisions de l'Encyclique *Quam Novarum* même celui qui permettra à une famille sobre et honnête de vivre dignement. Ensuite la conférencière nous a démontré l'erreur de la définition du salaire de l'Ecole libérale et du Socialisme ;
2° Nécessité d'entente entre le Patronat et le salarié, afin d'éviter toute exagération, et faire du juste salaire, le salaire familial.
Les Unions professionnelles, les institutions pouvant contribuer à diminuer le coût de la vie, l'entente des patrons pour faire bénéficier les ouvriers des progrès de l'Industrie, sont les remèdes pouvant ramener l'aisance dans les familles ouvrières.
Mlle Morlot a conclu à la nécessité des salaires librement débattus entre patrons et salariés groupés en Syndicats, en souhaitant entre tous une union étroite et une chrétienne entente des cœurs !

EXAMENS
Nous sommes heureuses d'annoncer les succès obtenus par nos jeunes syndiquées au Certificat Duployé.
105 mots : Mlles Emma Clérét,

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, rue Bon-Secours - NANTES
Chaussures en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant par la qualité de ses articles
5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

RESSEMELAGE L. TROUVÉ
Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin 11, rue de la Marne
NANTES

HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ Paris-Vêtements
20, Bd de la Liberté
22, rue du Marchix NANTES
33, rue Henri-Gautier, ST-NAZAIRE
GRAND CHOIX DE COMPLETS
Sports et Ville
à des prix inconnus à ce jour
Spécialité de Vêtements de Travail
Chemiserie - Bonneterie - Casquettes
Imperméables cuir, etc.
APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Chemises tennis, kaki, grises et bleues 12 »
Pantalons à rayures, 16, 18, 25 et 29 »
Casquettes, depuis 8 »
Bleus de travail, depuis 15 »
Complets outils, solide d'été, 65 »
Complets Sport 75 »
Etc., etc...

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES
LITERIE
Réfection - Plumes - Duvets
Maison de confiance
vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués
On reçoit les Bons de l'Union Economique

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT
AUX 2 EXTRÉMITÉS
Jeannine Gibouin, Jeanne Joubin, Gisèle Portron, Jacqueline Samson.
75 mots : Simone Vaillant.
Calligraphie : Mlles Louise Carraud, Huguette Darenlot, Paulette Morillon, Olga Thuillier.
Nos compliments aux jeunes lauréates et nos sincères remerciements au dévoué Professeur.

BIBLIOGRAPHIE
HISTOIRE ET PRATIQUE DE LA DEVOTION DES TROIS « AVE MARIA », brochure de 32 pages mettant bien au point le fondement doctrinal ainsi que le développement, au cours des siècles, de cette dévotion si ancienne et si populaire. Suit l'indication des indulgences de l'Archiconfrérie, etc., et, en dernière page, la façade de la future Basilique, d'après le projet de M. Charles Besnard, architecte en chef du Gouvernement. — En vente aux Bureaux des Trois « Ave Maria », Blois (L-et-Ch.) ; franco : 0 fr. 90.

ENTREPRISE GENERALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces
P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

Si j'ignore mes devoirs par ma faute, si je n'ai pas voulu m'en instruire, si j'ai négligé de reconnaître mes obligations et d'être renseigné sur les exigences de mon état, je deviens responsable et coupable de tout le mal qui peut sortir de cette ignorance.
BAUTAIN.

Le Syndicat, soit ouvrier, soit patronal, doit être avant tout un instrument de pacification et de paix.
R. P. COULET, S. J.

Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du « Courrier de St-Nazaire.

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du
Cof's
Breveté France et Etranger
DOUBLE FILTRE Interchangeable
25% d'ÉCONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE
Ecrire à M. PINARD & FILS, 2^{me}, RUE RICHER - NANTES
R. C. Nantes N° 410 B

PLATRIERIE - DECORATION
STAFF - FUMISTERIE
ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
— Téléphone : 117.49 —

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES
(Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS DECRÉ LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ